

CANADA

RECUEIL DES TRAITÉS, 1944

N° 15

ÉCHANGE DE NOTES

(24 mai 1944)

ENTRE

LE CANADA ET LE BRÉSIL

CONSTITUANT UN ACCORD POUR
L'AVANCEMENT DES RELATIONS
CULTURELLES ENTRE
LES DEUX PAYS

En vigueur le 24 mai 1944



OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DU ROI ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE
1948

32 756 356
61631627

22563

May 24th 1944

ÉCHANGE DE NOTES

(24 mai 1944)

LE CANADA ET LE BRÉSIL

SOMMAIRE

PAGE

- I. Note, en date du 24 mai 1944, adressée par l'Ambassadeur du Canada au Brésil au Ministre des Relations extérieures du Brésil..... 3
- II. Note, en date du 24 mai 1944, adressée par le Ministre des Affaires extérieures du Brésil à l'Ambassadeur du Canada 4



FRANCE DE NOTES (24 MAI 1944) ENTRE LE CANADA ET LE
BRÉSIL COMPORTANT UN ACCORD POUR L'AVANCEMENT DES
RELATIONS CULTURELLES ENTRE LES DEUX PAYS

I

*L'Ambassadeur du Canada au Brésil
au Ministre des Relations extérieures du Brésil*

AMBASSADE DU CANADA

RIO-DE-JANEIRO, le 24 mai 1944.

N° 25

MESSIEUR LE MINISTRE,

Me référant à l'accord de principe auquel ont abouti nos pourparlers à propos de l'établissement de relations culturelles permanentes et régulières entre le Canada et les Etats-Unis du Brésil, j'ai l'honneur de mettre Votre Excellence au courant de la manière de voir de mon Gouvernement à cet égard.

Le Gouvernement canadien estime que les deux pays devraient reconnaître dans leurs rapports l'intérêt qu'ils ont à se connaître davantage l'un l'autre et à faire une idée plus juste de leurs habitants, de leurs traditions et de leurs institutions.

Le Gouvernement canadien souhaite, notamment, qu'un effort soit accompli pour :

encourager et faciliter l'échange de publications officielles, scientifiques et techniques, de même que de revues, livres, articles de journaux, et cetera ; et pour

encourager et faciliter l'organisation et la tenue d'expositions artistiques, de concerts, de conférences, de programmes radiophoniques, de projections cinématographiques, et d'autres œuvres et rapports.

A cette fin, le Gouvernement canadien est résolu d'encourager, dans la mesure des pouvoirs qu'il tient de la Constitution et des moyens dont il dispose, les œuvres intellectuelles et culturelles de nature à permettre à un pays de mieux comprendre l'autre.

Je vous serais reconnaissant de me faire savoir si votre Gouvernement est disposé à partager cette manière de voir.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir agréer les assurances de ma plus grande estime et de ma très haute considération.

JEAN DÉSY

II

MINISTÉRIO DAS RELAÇÕES EXTERIORES
PALACIO DO ITAMARATY

*Le Ministre des Relations extérieures du Brésil
à l'Ambassadeur du Canada*

DAI/DCI/12/542.6 (21)

Em 24 de maio de 1944.

SENHOR EMBAIXADOR,

Tenho a honra de acusar recebimento da nota no. 25, da presente data, pela qual Vossa Excelência, reportando-se ao acôrdo de princípio, assentado em nossas conversações, expõe, na conformidade das instruções que recebeu, o ponto de vista do seu Govêrno com relação ao estabelecimento de relações culturais permanentes e regulares, entre o Brasil e o Canadá.

2. Acrescenta Vossa Excelência que o Govêrno canadense é de parecer que, nas relações entre os dois povos, se devem levar em conta um maior conhecimento mútuo e mais larga compreensão de suas culturas, suas tradições et suas instituições, e que veria com agrado os esforços que visassem:

(1) fomentar a troca de publicações oficiais, científicas e técnicas bem como de revistas, de livros, de artigos de jornais etc.; e

(2) incrementar a organização e a realização de exposições de arte, concêrtos, conferências, programas de rádio et de cinematógrafo, assim como de todo outro meio de aproximação do mesmo gênero.

3. Conclui Vossa Excelência por assegurar que é intenção do Govêrno canadense encorajar, nos limites de seus poderes constitucionais et com os recursos ao seu alcance, as atividades intellectuais e culturais, que possam contribuir para um melhor conhecimento recíproco.

4. Inteiramente de acôrdo com o pensamento do Govêrno canadense, conforme já foi manifestado a Vossa Excelência em diferentes ocasiões, o Govêrno brasileiro tem, igualmente, a intenção de ativar essa obra de intercâmbio intellectual, que lhe parece do maior proveito para as relações entre os dois países.

Aproveito a oportunidade para renovar a Vossa Excelência os protestos da minha mais alta consideração.

OSWALDO ARANHA



TREATY SERIES, 1944

No. 16

(Traduction)

PALAIS D'ITAMARATY

RIO-DE-JANEIRO, le 24 mai 1944.

DAI/DCI/12/542.6 (21)

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note n° 25 en date de ce jour dans laquelle Votre Excellence, se référant à l'accord de principe auquel ont abouti nos pourparlers, m'expose conformément à ses instructions la manière de voir de son Gouvernement à propos de l'établissement de relations culturelles permanentes et régulières entre le Brésil et le Canada.

2. Votre Excellence fait savoir que le Gouvernement canadien estime que nos deux peuples devraient tendre dans leurs relations à se connaître davantage l'un l'autre et à mieux comprendre leurs cultures, leurs traditions et leurs institutions, et qu'il souhaite qu'un effort soit accompli pour:

(1) encourager l'échange de publications officielles, scientifiques, et techniques, de même que de revues, livres, articles de journaux, etc.; et pour

(2) encourager l'organisation et la tenue d'expositions artistiques, de concerts, de conférences, de programmes radiophoniques, de projections cinématographiques, ainsi que tous autres moyens de rapprochement de même nature.

3. Votre Excellence termine en m'assurant que c'est l'intention du Gouvernement canadien d'encourager, dans la mesure des pouvoirs qu'il tient de la Constitution et des moyens dont il dispose, des œuvres intellectuelles et culturelles qui puissent contribuer à faire se mieux connaître nos deux pays.

4. Le Gouvernement brésilien, partageant entièrement l'idée du Gouvernement canadien, dont Votre Excellence a déjà donné une démonstration pratique en différentes occasions, se propose également d'encourager ces échanges intellectuels, qui lui paraissent devoir présenter un grand avantage pour les relations entre nos deux pays.

Je saisis cette occasion pour renouveler à Votre Excellence les assurances de ma très haute considération.

OSWALDO ARANHA

